



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

SAINT - EN - CHAUSSEE, le 07 décembre 2025

Mesdames, Messieurs, les membres du comité  
Mesdames, Messieurs, les présidents de secteur  
Mesdames, Messieurs, les présidents d'association

Objet : **compte-rendu de l'assemblée générale du comité de l'Oise du dimanche 07 décembre 2025 à Saint Just En Chaussée.**

Mesdames, Messieurs,

Le comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de Mr OMNES Gérard, le dimanche 07 décembre 2025 à partir de 9 H dans la salle de l'OPUS rue Brunehaut à SAINT JUST EN CHAUSSEE. Nous remercions le club de St Just – En – Chaussée et ses bénévoles pour leur accueil et la bonne organisation de cette assemblée, constatant que toutes les convocations ont été adressées et que :

- 14 membres du comité sur 15 sont présents, absente excusée : Mme CAMPS Claudine.
- 61 associations sont présentes ou représentées sur les 68 de notre département soit 154 voix sur 169 voix
- 7 associations absentes :  
CHAUMONT – EN - VEXIN, MERU, MILLY – SUR - THERAIN, SERIFONTAINE et WAVIGNIES du secteur de Beauvais, LA BOULE NANTEUILLAISE et ASSOCIATION PETANQUE VERNOLIENNE du secteur de Crépy En Valois.
- Le quorum est atteint

Mr OMNES souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les membres du comité présents et demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en la mémoire de tous nos camarades qui nous ont quittés lors de l'année écoulée.

En conséquence Mr Omnes déclare ouverte l'Assemblée Générale 2025 du Comité de l'Oise de Pétanque et Jeu Provençal et passe à l'ordre du jour :

### **1- Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale du 10 novembre 2024 à BEAUVAIS :**

Le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 10 novembre 2024 à BEAUVAIS a été établi par M. DESGROUX, secrétaire général du comité, envoyé à toutes les Associations et mis sur le SITE du Comité.

M. OMNES demande à l'assemblée présente s'il y a des questions ou des remarques sur ce dernier.

Mr MISTRO du Secteur de Compiègne fait la remarque que certaines questions qui ont été soulevées lors de l'AG 2024 n'apparaissent pas dans le compte-rendu, le compte-rendu de l'assemblée générale du 10 novembre 2024 est tout de même approuvé et adopté.

### **2- Rapport moral du Président Mr OMNES :**

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les membres du Comité

Mesdames et Messieurs les Présidents de Secteur,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations,

Mesdames et Messieurs, chers amis.

Au nom du Comité de l'Oise, je vous remercie d'avoir fait le déplacement pour participer à notre Assemblée Générale 2025, le pointage effectué par le secrétaire général à l'entrée de la salle mise à notre disposition gracieusement par la mairie de SAINT JUST EN CHAUSSEE, que je remercie et par l'intermédiaire de notre ami Kévin MALLIFAUD Président du Club, montre que de nombreuses associations ont répondu présentes et que le quorum représentant au moins la moitié des voix est atteint. Le compte détaillé vous sera communiqué dès que les retardataires nous aurons rejoints. En conséquence, je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2025 du Comité de l'Oise de Pétanque et Jeu Provençal.

Nous allons commencer cette Assemblée en respectant une minute de silence pour toutes celles et ceux, hélas nombreux qui nous ont quittés cette année, famille, amis etc... !!!! Merci.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2024 vous a été adressé par courrier ou par mail en début d'année et était également à votre disposition sur le Site du Comité, et je remercie une nouvelle fois Mr CHERON pour son implication.

Le comité s'est réuni plusieurs fois, et le secrétaire général va vous détailler le déroulement de l'année 2025.

Les comptes-rendus sont sur le Site du comité.

En ce qui concerne la situation financière, je remercie Mr NORET (notre trésorier général) pour la tâche qu'il a entreprise afin de mener au mieux les comptes de l'année 2025, ce qui n'est pas une mince affaire, celui-ci vous détaillera tout.

MR GLAIS nous parlera de la commission de discipline et Mr CASSIER de la commission d'arbitrage.

Le nombre de licenciés a légèrement augmenter vis-à-vis de l'année précédente.

Les Championnats des clubs toutes divisions confondues donnent de très bons résultats, merci aux clubs de BEAUVAIS et de COMPIEGNE d'avoir accueilli les phases finales des championnats départementaux.

Les championnats de France se sont déroulés dans de bonnes conditions avec de bons résultats. Je félicite donc tous nos champions (es) départementaux.

Félicitations aux clubs qui ont participé aux championnats des clubs, qu'ils soient montés, ce soient maintenus ou descendus, bravo pour leur sportivité.

Notre secrétaire général annoncera les résultats, ils sont dans le rapport d'activité.

Je vous demanderai de me renvoyer une fiche signalétique afin que je puisse faire les changements dans chaque club.

Pour les personnes désireuses de passer l'examen d'arbitrage pensez à m'envoyer rapidement vos candidatures.

Pour terminer, je remercie les membres du Comité, des secteurs, présidents de club, éducateurs, arbitres, bénévoles et membres des différentes commissions qui apportent leurs concours pour la bonne marche des clubs et du Comité.

Avant de passer la parole à notre secrétaire général et au seuil de l'année 2026 je vous présente avec un peu d'avance tous mes vœux de réussite sportive, professionnelle et familiale.

Merci de m'avoir écouté.

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

### **3 - Rapport des effectifs et d'activités 2025 :**

Mr DESGROUX, secrétaire général, donne lecture du compte-rendu des effectifs et d'activités 2025.

Il constate une hausse de 2 licenciés (es) par rapport à 2024 pour un nombre de clubs identique.

En ce qui concerne l'organisation des championnats de l'Oise, ceux-ci ont eût une bonne participation, vous trouverez les détails et les résultats dans le compte-rendu d'activités et d'effectifs 2025 dans les pochettes qui vous ont été remises ce matin.

A noter qu'à ce jour, il ne reste plus que 2 clubs de qualifiés en Coupe de France pour le 3<sup>ème</sup> tour de zone nationale, COMPIEGNE recevra RONCHIN et PONT SAINTE MAXENCE recevra POURU ST REMI, ces 2 rencontres se disputeront le dimanche 14 décembre prochain à 14 H, au Boulodrome de COMPIEGNE, je vous demanderai de féliciter ces 2 clubs par applaudissements, merci.

Les Membres du Comité se sont réunis 4 fois en cours de saison : le 27 novembre 2024 à BRESLES, le 07 février 2025 à COMPIEGNE, le 02 juin 2025 à BRESLES et le 23 octobre 2025 à BRESLES, les comptes rendus vous ont été envoyés par mail et ont été mis sur le Site du Comité il en va de même pour les réunions des diverses Commissions qui se sont réunies en cours de saison.

Comme vous pouvez le constater, cette année je ne vous ai pas donné tous les détails comme je le faisais par le passé, étant donné que tous les résultats sont consultables sur le SITE (j'ai donc mis l'accélérateur).

Je tiens à féliciter tous les joueurs et joueuses pour toutes leurs performances lors des divers Championnats de l'Oise, Régionaux et France, je félicite tous les organisateurs des Championnats qui ont su organiser leurs manifestations de mains de maître et je finirais par remercier tous mes collègues du Comité qui m'ont donné toutes les informations nécessaires pour établir mon Compte - Rendu d'activités.

Je terminerai, au seuil de l'année 2026 qui arrive à grands pas, par vous présenter à toutes et à tous (avec un peu d'avance) mes meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos familles.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de m'avoir écouté.

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

(Voir compte-rendu des effectifs et d'activités 2025 de Mr DESGROUX).

### **4 - Bilan financier :**

Mr NORET Dominique informe l'assistance qu'il a choisi le logiciel ASSOCONNECT pour les comptes du comité, ce logiciel permet de tenir une comptabilité par engagement plus en adéquation avec les mouvements de capitaux enregistrés par notre association.

M.NORET Dominique, trésorier général, donne le résultat du bilan Financier 2025 provisoire, car arrêté au 01/11/2025 :

Disponibilités sur Livret A : 28821.22 €

Sur compte Crédit Agricole : 9139.59 €

Factures à encaissées 2409.36€

Résultat prévisionnel - 4504€

Mr Fetilleux Christian ancien Trésorier Général du comité s'étonne du changement de logiciel comptable choisi par le trésorier en place pour son premier exercice en responsabilité.

Mr Noret Dominique explique que le tableur Excel n'a pas pour vocation d'enregistrer en toute orthodoxie comptable les mouvements de comptabilité. Il est, et sera toujours, un logiciel de calculs mathématiques.

Pour des mouvements annuels totalisant plus de 100 K€ il est plus logique d'enregistrer les opérations comptables de notre Comité à l'aide d'un logiciel connu et reconnu par bon nombre d'association tel ASSOCONNECT.

En outre la comptabilité d'engagement mise en place ainsi pour cette année 2025 permet le continuum sur plusieurs exercices se retrouvant par exemple, dans les comptes du bilan tel le compte 110000 report à nouveau.

Enfin nul ne sait ce que sera l'avenir, et dans le cas d'une éventuelle demande de subvention auprès de collectivité territoriale la comptabilité par engagement est souvent demandée.

##### **5 - Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Mr MISTRO donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes :

Nous soussignés, MM. Gérard Chouraqui et Jean- Christian Mistro, (Vérificateurs aux comptes ( pour 2025 et 2026) pour le Comité Oise FFPJP.

Conformément aux statuts, nous vous rendons compte de notre tâche pour l'exercice 2025.

Le 20/11/2025 nous nous sommes déplacés au siège du club de Verberie, en présence de M. Dominique Noret, Trésorier Général et de son prédécesseur M. Christian Fétilleux afin de procéder au contrôle des comptes annuels de notre Comité.

Nous avons pu consulter divers documents financiers et pièces justificatives de certaines dépenses sur la période courante du 01/11/2024 au 31/10/2025. M. Noret nous annonce, que la comptabilité de l'exercice sera clôturée au 31/12/2025, malgré notre opposition, puisque notre tâche demeurera inachevée en vue de l'Assemblée Générale de ce jour.

Nous souhaiterions en l'état des choses actuelles vous apporter les points importants que nous avons relevés à ce stade :

- Des réservations d'hébergement anticipées permettraient une économie certaine, mais nos finances ne le permettent pas.
- Les frais de déplacements des membres du Comité devraient être assortis d'un ordre de mission validé par le trésorier et la présentation de justificatifs éventuels afférents, (Covoiturage, ticket de caisses, péages ...).
- Après vérification de certaines factures de clubs, les montants des inscriptions sur les championnats des clubs, coupe de France, participation au niveau régional sont erronés provoquant un manque à gagner.
- Tout virement effectué sur le compte du comité nécessite la mention du club et du libellé de la facture de référence (par exemple : << affiliation >> ou << licence>>).

Nous accordons partiellement le quitus au trésorier pour la période dont nous avons pu effectuer cette vérification et reconnaissons la difficulté de la tâche pour cette première année compliquée.

Rédigé conjointement.

M. Gérard CHOURAQUI



M. Jean-Christian MISTRO



A la fin de cette lecture, Mr Fetilleux, représentant le club de Verberie, demande à l'assemblée de ne pas donner quitus à son successeur Mr Dominique Noret.

##### **6 – Rapport de la commission financière : budget 2026 :**

Prévision d'augmenter les licences et de d'augmentation d'inscription championnats et CDC, Information ci-dessous).

##### **7 – Augmentation du prix des licences :**

Pour faire suite à l'augmentation de la fédérale, la commission financière propose d'augmenter les licences de 5 € soit passer à 35 €/ licence senior, pour rappel cette augmentation doit être votée et approuvée par l'AG du comité.

Il s'en suit donc un vote :

57 voix contre

32 voix ne se prononce pas  
60 voix pour  
Donc pour 2026 le prix de la licence sera de 35 €.  
Pas d'augmentation pour les licences jeunes.

#### **8 – Augmentation et uniformisation du coût des inscriptions aux différents CDC :**

A ce jour 30 € pour la 1<sup>ère</sup> et 15 € pour les autres.

Mr PHILIPPE Maxime propose

La commission financière prévoit un changement du prix des inscriptions pour les équipes en CDC, l'inscription passera à 30 € par équipe et par catégorie (au lieu de 30 € et de 15 € par équipe supplémentaire).

Pour l'année 2026, les frais d'arbitrage seront pris en charge avec l'augmentation de la licence (2 € pour la FFPJP et 3 € pour l'arbitrage des CDC par suite des demandes des clubs de PONT Ste MAXENCE et VAUMOISES).

Il s'en suit donc un vote et l'assemblée a voté pour 30 € à l'unanimité.

#### **9 - Rapport de la commission jeune :**

Mr HACQUE Président de la commission jeunes donne les principaux points qui avaient été élaborés lors de la réunion du 23 janvier 2025 à Bresles, il est dommage que certains éducateurs et membres de la commission ne puissent assister à notre réunion et informe l'assistance que le compte-rendu a été transmis à tous les éducateurs et qu'il est consultable sur le SITE du comité.

En ce qui concerne la saison 2026 :

Une réunion de la commission des jeunes est prévue le samedi 31 janvier 2026, le lieu et l'heure vous seront transmis avec la convocation début janvier.

Le Championnat de l'Oise de Tir de précision Junior Masculin et Féminin se déroulera le : **samedi 28 février à 9 h.**

La Coupe de l'Oise Tête à Tête Jeune se déroulera le : **samedi 28 février à 14 h.**

Le Championnat de l'Oise Triplette Jeune se déroulera le : **samedi 1<sup>er</sup> mars à 10 h.**

Ces 3 compétitions se dérouleront en Boulodrome et se dérouleront donc en début d'année afin de permettre aux éducateurs qui sont également joueurs de participer aux qualificatifs des championnats de l'Oise.

La Coupe de l'Oise Doublette le : **vendredi 08 mai 2026**

Le championnat régional Triplette jeunes ainsi que le championnat régional de Tir de Précision Junior se dérouleront dans notre département pour 2026, la date arrêtée par le comité régional est le : **vendredi 15 mai 2026** à SAINT JUST EN CHAUSSEE.

La Coupe de l'Oise Doublette le : **vendredi 08 mai 2026 à 14 h.**

Il serait bien de subventionner la commission jeunes.

Merci de m'avoir écouté.

#### **10 - Rapport de la commission d'arbitrage :**

Bonjour à toutes et à tous,

Voici ma première année écoulée à la tête de la commission d'arbitrage, je découvre encore ce rôle.

Nous sommes 32 arbitres au total mais cela ne reflète pas le nombre qui officient vraiment.

Cette année nous avons 3 nouveaux arbitres :

- Mme PARVE Marie – Laure

- M. LECLERC Julien

- M. HACQUE Alexandre

4 personnes vont passer le concours d'arbitre départementale en début d'année.

Nous constatons malheureusement qu'il y a encore eu des concours et CDC sans arbitres cette année, ce qui ne devrait pas arriver.

De ce fait je passe mon temps à chercher des arbitres disponibles.

La réunion d'arbitrage de fin d'année n'a pu avoir lieu car il y a eu une mésentente sur l'organisation de cette réunion, pour 2026 nous allons prendre les devants et je vous informe qu'une première réunion est fixée au dimanche 1<sup>er</sup> février

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Mr CASSIER Frédéric

#### **11 - Rapport de la commission de discipline :**

Bonjour à tous

La commission de discipline fut cette année sollicitée pour répondre à deux rapports établis par les arbitres du département au sujet d'événements et faits jugés sanctionnables.

Faits et événements ayant eût lieu : pour le premier à Maignelay Montigny le 30 mars 2025 et pour le second à Lassigny le 19 avril 2025.

La commission s'est donc réunie pour étudier les événements décrits dans les rapports rédigés par les arbitres pour le premier à Bresles le 23 mai 2025 et pour le second rapport à Bresles également le 16 juin 2025.

A la lecture des rapports manuscrits, des témoignages verbaux et écrits et de documents joints aux dossiers ainsi qu'après avoir entendu les différentes parties suspectées de sanction : la commission a présenté les comptes-rendus d'audience en se référant à la classification des sanctions rédigée par la commission de discipline de la fédération française de pétanque et jeu provençal au Président du Comité de l'Oise : Mr OMNES Gérard.

Après acceptation des résultats, ceux-ci sont transmis au siège de la Fédération à Marseille pour y être étudiés et confirmer les sanctions prises à l'égard des différents auteurs.

Toute personne jugeant les sanctions prise à son égard non justifiée peut faire appel.

Le dossier sera transmis alors à la commission Régionale de Discipline soit pour l'Oise : les Hauts de France.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de m'avoir écouté.

Mr GLAIS Bernard.

## **12 – Rapport de la commission féminine :**

En 2025, nous avons essayé de mettre en place plus de concours féminin dans les 4 Secteurs et d'avoir plus de clubs receveurs.

Nous remercions le Comité pour la participation aux récompenses, merci également à Mrs : Nicolas MERCIER Président du Club de St Just Des Marais, LELONG Cyril Président du Club de Choisy Au Bac et Kévin MALLIFAUD Président du Club de ST Just En Chaussée pour nous avoir permis d'organiser ces concours féminin, merci également aux arbitres et teneurs de table, merci également aux clubs de : Formerie, Noailles et Le Plessis – Lagny d'avoir mis en place des concours féminin dans leur calendrier 2025, Ces 3 concours ont eu une très bonne participation : le samedi 25 janvier au boulodrome de Compiègne 53 doublettes, le dimanche 9 février au boulodrome de Beauvais 52 doublettes et le dimanche 7 septembre à St Just En Chaussée 30 doublettes.

Il est prévu un marathon féminin en triplete le 13 décembre prochain qui apparemment est complet : 44 triplettes organisé par Choisy Au Bac.

Pour info, il y avait 344 Seniors Féminines, 177 Vétérans Féminines et 45 Jeunes Féminines au sein du comité de l'Oise, soit 566 licenciées Féminines en 2025

Pour 2026, la Commission Féminine souhaiterait que les championnats féminins se déroulent sur un autre lieu que celui des masculins.

Pour la Commission féminine  
Mme PICART Laëtitia

## **13 – Rapport de la commission vétérans :**

La commission vétérans s'est réunie en Assemblée Générale le mercredi 26 novembre à BRESLES, le compte-rendu de cette AG vous a été transmis par mail jeudi 4 décembre 2025.

## **14 – Remises de récompenses :**

Voir liste (Mr PELLAN ou Mr OMNES)

## **15 – Informations diverses :**

Inscriptions des équipes pour le Coupe de France Jeu Provençal à faire le plus rapidement possible auprès de Mr PHILIPPE Maxime

## **16 – Questions diverses :**

Questions de Mr BELLOY Alexandre :

1 – Voir pour changer le système de points dans les championnats des Clubs.

Mr PHILIPPE répond que c'est un règlement fédéral (il faudrait remonter ce point lors du congrès national)..

2 - En ce qui concerne l'alcool et stupéfiants sur les terrains, voir pour faire des contrôles.

Mr OMNES répond que pour 2026, il y aura des contrôles.

3 - Arbitrage, il y a trop de laxisme.

Mr CASSIER répond qu'il n'est pas facile pour les arbitres de voir tout ce qui se passe sur les terrains et que nous ne pouvons pas mettre un arbitre sur chaque partie.

4 - Menace et violence verbale sur les terrains.

Pour rappel, les joueurs (es) peuvent faire des rapports d'incidents.

5 - Voir pour qu'il n'y ait plus de concours en salle dès les premiers concours en extérieur.  
Cela ne concerne que très peu de concours et ne sont pas dans le même secteur.

6 - Concours ouverts à tous à ne pas faire dans le même secteur.

Ces concours se déroulent sur les mois de juillet et août, tous les clubs n'en font pas.

Pour rappel, les concours propagandes doivent comprendre un joueur licencié et un joueur non licencié en doublette, il ne peut pas y avoir de concours propagande en tête à tête.

#### Questions de Mme PERCEPT Céline :

1 - Lors d'une organisation d'un grand prix, la sortie de poule doit-elle être indemnisée ou pas ?

Mr CASSIER répond qu'il n'y a rien de préciser sur ce sujet sauf dans les régionaux.

Dans le règlement administratif et sportif il est spécifié que tout l'argent récupéré doit être reversé + une participation du club organisateur (25%) mais rien sur la façon de redistribuer les mises.

S'il est décidé de ne pas payer les sorties de poule alors cela doit être mentionné sur l'affiche du grand prix.

Un grand prix est considéré comme un concours départemental.

2 - De plus dans le règlement fédéral, il est indiqué que le comité doit décider des sommes à rajouter par le club lors d'un grand prix. Pouvez-vous nous indiquer ces montants ? il n'y en a pas, seulement la participation + 25 % à répartir.

Pour rappel, Mr CASSIER nous informe des montants à ajouter sur les grands prix :

Pour un concours pétanque (maxi) : 1150 € en triplette / 750 € en doublette / 375 € en tête à tête

Pour un concours provençal (maxi) : 1800 € en triplette / 1200 € en doublette / 600 € en tête à tête

A la 1<sup>ère</sup> réunion du comité, nous le mettront à l'ordre du jour.

#### Questions de Mme CONCHON Ketty et Mr MISTRO Jean - Christian :

1 - La mise à jour administrative des statuts du comité a-t-elle été effectuée ?

Mr DESGROUX répond qu'à chaque élection, les documents sont transmis à la Préfecture (le nouveau bureau)

2 - Quelles décisions ont été prises afin de résoudre les problèmes de fonctionnement au sein du comité ?

Mr OMNES répond qu'aucune décision n'a été prise car il ne semble pas y avoir de problèmes de dysfonctionnement au sein du comité.

3 - Les coordonnées des clubs et des secteurs peuvent – elles être régulièrement mises à jour ?

Mr DESGROUX sur cette question, répond que si les informations de changements de bureau ou autres lui étaient transmises, cela ressoudrait le problème, pour rappel vous avez eût dans vos pochettes ce matin des fiches signalétiques à remplir et à transmettre à notre Président Mr OMNES, rien ne vous empêche d'en transmettre une copie au secrétaire général

4 - Pourriez-vous expliquer l'utilité de répartir les membres du comité dans différentes commissions ?

Mr DESGROUX rappelle qu'à chaque élection des membres du comité (tous les 4 ans), les compositions des commissions sont revues, pour rappel :

La commission d'arbitrage comprend tous les membres du comité qui sont arbitres soit 9 membres plus tous les arbitres du comité, la commission féminine comprend les 4 féminines élues au comité plus une féminine par Secteur au minimum, la commission des jeunes comprend 5 membres du comité, tous les BF élus au comité (4) plus tous les BF et initiateurs du comité

5 - Pourriez-vous indiquer comment bénéficier de l'aide juridique et psychologique prévue pour les arbitres dans nos textes ?

Mr OMNES répond qu'il suffit d'aller sur le SITE de la fédération et d'aller dans la rubrique assurance, vous y trouverez les détails.

6 - Selon le code de discipline, quelle est la sanction prévue pour un/une licencié suspendu qui continuerait à se présenter sur les concours et compétitions ? Ainsi que la sanction à laquelle s'expose son ou ses coéquipiers ?

Mr GLAIS prend la parole et explique à quoi s'expose les licenciés (es) qui continueraient à être présent.

7 - En prévision de la préparation du calendrier dans chaque secteur, les dates des qualificatifs et Championnats pourraient-elles être communiquées en amont ? La réunion préparatoire des membres du comité pourrait-elle être avancée ?

Mr DESGROUX répond que les dates sont communiquées dès la parution du calendrier fédéral, pour votre information les dates sont pour ainsi dire dans les mêmes périodes d'une année sur l'autre.

8 - Les grands prix sont-ils toujours protégés selon un certain périmètre établi ? Si oui lequel ?

Mr CASSIER Répond :

- Un grand prix est considéré comme un concours départemental donc celui-ci est juste protégé par 1 seul concours par secteur. Car aucun règlement interne au comité de l'Oise est prévu pour le moment. Il sera discuté dans la prochaine réunion du comité.

9 - Avec l'arrivée de la licence dématérialisée, la lecture du QR-code donnera accès à quelles informations (photo par exemple) ?????.

Les infos seront transmises aux clubs dès que possible

10 - Une formation de gestion de crise est - elle prévue pour les officiels de compétitions ?

Mr OMNES lui répond, non pas pour l'instant.

11 - Les réponses obtenues lors de l'AG seront-elles consignées dans le compte-rendu établi ?

Mr DESGROUX répond que cela sera fait.

N'ayant plus de sujets à traiter, le président leva la séance à 12 heures 45 en remerciant toutes les personnes présentes, en leur souhaitant un bon retour et les invita à prendre le pot de l'amitié offert par le Comité et il invita les personnes qui avaient réservé des repas, de prendre place dans la salle annexe.

Pour le comité  
Le secrétaire général  
**Jacques DESGROUX**